



COMMUNAUTE DE COMMUNES DIEULEFIT-BOURDEAUX (CCDB)

DEMANDE DE SUBVENTION MANIFESTATIONS CULTURELLES

PIECES A FOURNIR

Pour toute demande :

- Lettre de demande de subvention adressée au Président de la Communauté de Communes
- Dossier de demande rempli (version papier signée et si possible version électronique). 6 pages maximum; note complémentaire le cas échéant.
- RIB.
- Le bilan comptable de l'association et le compte de résultat du dernier exercice comptable ou un bilan prévisionnel pour les structures nouvellement créées.
- La décision du Conseil d'Administration ou du Bureau approuvant la présentation du projet et autorisant le Président à solliciter la subvention.
- Une attestation sur l'honneur du demandeur attestant de la régularité de sa situation au regard de ses obligations fiscales et sociales - notamment vis-à-vis du paiement des artistes et techniciens programmés (voir formulaire fourni).

Pour les premières demandes :

- La déclaration au Journal Officiel, les statuts, la liste des membres du Bureau et du Conseil d'administration

Si entre la demande précédente et celle-ci des éléments nouveaux sont intervenus fournir les nouveaux documents (modification des statuts, nouveaux bureau, etc.)

Un dossier qui ne fournira pas l'ensemble des pièces demandées et à la date limite précisée ne sera pas recevable